

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

OBJET :

Subvention de fonctionnement pour
« La Mission Locale »

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 25

N° 2023.05.06

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire. Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALLO (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

ABSENTS : Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Anne-Lise VIALLO, Adjointe déléguée aux Sports et à la Jeunesse, informe l'assemblée que l'attribution de subventions aux associations fait l'objet d'une délibération spécifique précisant que le versement de celles-ci est soumis à des conditions d'octroi.

Elle invite les Conseillers municipaux qui, de par leurs responsabilités associatives, pourraient trouver un intérêt à l'attribution de cette subvention, à ne pas participer au débat et au vote afin d'assurer une parfaite neutralité des débats.

Mesdames Nathalie MANTONNIER (Présidente) et Francine DAMBRINE, membres de l'association « Mission Locale » ne participeront pas au débat.

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement pour cette association d'un montant de 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 23 Pour et 2 ne prenant pas part au vote :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de fonctionnement pour la « Mission Locale » d'un montant de 4 000 € ;
- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 24/05/2023

Reçu en préfecture le 24/05/2023

Publié le

24 MAI 2023

LOW

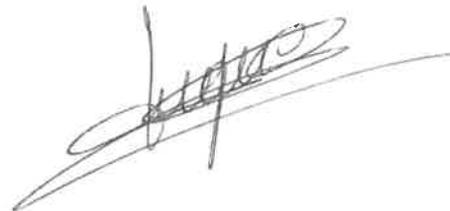
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230506-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in cursive script, which appears to be 'Pae'. To the right of the signature is the official seal of the Municipality of Livron-sur-Drôme. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME' at the top and '26250' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above. Two stars are positioned on either side of the central figure.

La secrétaire de séance,

The image shows a handwritten signature in cursive script, which is mostly illegible but appears to be 'M. J. J. J. J.'.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

24 MAI 2023